

# COURRIER D'ÉLECTEURS



Tribune Libre

## Les (mauvaises) protection de marché !

Pourquoi la politique interchangeable de la FINC et du GNC nous conduit inexorablement à la dévaluation du CFP !

Dans tous les pays du monde, quels que soient leur taille ou leur système politique, il y a pour le consommateur une propension naturelle, une fierté, une logique sociale et économique, un souci du développement durable, un attachement culturel à acheter les produits locaux, même s'ils sont parfois plus chers, et le consommateur dans sa relation de proximité avec son fournisseur apprécie à sa juste valeur, dans ce contexte et dans un environnement concurrentiel, le rapport qualité/prix des produits du cru. Il n'est nul besoin de le contraindre. Nulle part on n'oppose le producteur local à son voisin consommateur. En général, c'est un tandem qui fonctionne bien dans le cadre d'un circuit économique court.

En Calédonie, le gouvernement décide non seulement quels produits le consommateur a le droit d'acheter, mais également à quel prix ! Ce même gouvernement qui a mis en place l'Autorité de la concurrence qu'il méprise ouvertement en piétine quotidiennement les principes.

### Trop con !

En d'autres termes, le consommateur calédonien a été jugé suffisamment intelligent pour porter au pouvoir nos dirigeants, mais est jugé « trop con » pour décider tout seul ce qu'il souhaite acheter et consommer et pour apprécier à sa juste valeur le rapport qualité/prix d'un produit local ou importé. Qu'est-ce qu'on a fait au bon Dieu pour que nous ayons des types qui décident en permanence de ce qui est bon ou pas bon pour nous ?

Le débat n'est pas de décider de la protection ou non de tels produits ou de telles entreprises. C'est une question de philosophie de la vie et de logique politique, où aujourd'hui le pouvoir s'accapare le droit de légiférer sur tous les sujets, de contraindre les consommateurs et les entreprises, et de réglementer à un niveau rarement atteint la vie quotidienne des Ca-

lédoniens : liberté d'entreprendre, de commercer, de consommer, prix, taxes, alcools, plaques d'immatriculation, l'emprunt « russe » de l'Arti... Tout est matière à légiférer en appliquant systématiquement le principe de la punition collective.

### Selon la volonté du prince

Dans un pays où a été érigée en principe de base la restriction du droit de vote, la liberté du consommateur a certes peu d'avenir et est condamnée à toutes les restrictions possibles au gré du prince et de ses courtisans.

On verra cependant comment le Conseil constitutionnel appréhendera l'exception institutionnalisée au principe d'égalité devant l'impôt, lorsque la TGC frappe aussi différemment un produit identique selon qu'il est local ou non (ex. 3 % pour le biscuit local mais 22 % pour le populaire Tim Tam), comme si la France taxait les voitures allemandes 19 % de plus que les françaises. Certes, le gouvernement nous a accoutumés à s'affranchir des principes constitutionnels à coups de lois du pays, mais l'entorse au droit souverain et l'écart de traitement fiscal sont tels qu'ils s'apparentent à expliquer la différence entre spécificité calédonienne et indépendance. Il y a un moment où il va falloir cesser d'agiter des drapeaux français si l'on s'émancipe autant des droits français et européens qui offrent pourtant les meilleures garanties aux plus faibles et aux plus démunis, et notamment aux consommateurs.

### Les politiques n'assument pas leurs contradictions

Pour soutenir la production locale, on a bloqué ou renchéri l'import. En d'autres termes, la production locale souffre d'un lourd handicap structurel dû à la taille du marché, eh bien, on va donner un lourd handicap à l'import. C'est un raisonnement typique du microcosme calédonien : deux coeurs sont sur la même piste, l'un court plus vite, eh bien, on va casser la jambe du

producteur, selon qu'il produit des glaces ou des yaourts ?

Tollé général sur le prix des billets d'avion et l'absence de concurrence, mais la NC, avec ses 270 000 habitants, a décidé d'avoir deux compagnies aériennes, et quelques Airbus, sachant que la Polynésie, dans la même configuration, vient d'ouvrir son espace aérien à la concurrence avec un effondrement remarqué du prix des billets d'avion.

Donc, aujourd'hui, ce discours volontariste de lutte contre la cherté de la vie et de promotion de la production locale atteint vite les limites que la NC s'est elle-même fixées. Le discours populiste et lénifiant sur la cherté de la vie n'est globalement pas compatible avec les politiques générales menées, avec un très haut niveau de dépenses publiques (PIB de NC devant celui de NZ) et une ingérence très poussée des pouvoirs publics dans la liberté de consommer, de commercer et d'entreprendre. Les différents gouvernements successifs de la NC jouent un numéro d'équilibriste permanent entre, d'une part ces libertés, la cherté de la vie et, d'autre part, la volonté de sortir de l'économie de comptoir et d'émanciper la Calédonie. Selon les gouvernements et la poussée de la rue ou des lobbys, le balancier oscille.

Comme pour le destin commun, nous sommes face à un mur ; certains préconisent de passer à droite, d'autres à gauche, et dans la recherche du consensus habituel, de la sacro-sainte collégialité, on décide d'aller tout droit... dans le mur.

La question est pourtant simple : quel est le niveau maximum de nuisance acceptable pour le consommateur et le contribuable calédonien en contrepartie d'un tissu industriel dans un pays de 270 000 habitants ? Ce qui induit de répondre à une deuxième

question : est-il légitime de pénaliser le consommateur au profit du producteur local ?

Je précise que je suis un ferme partisan des mesures de protection là où il y a réellement une production locale ou agricole dont on peut s'enorgueillir pour un marché de 270 000 habitants, mais je demeure un adversaire déterminé des protections abusives, des fausses, mauvaises ou inexistantes productions locales, des monopoles et des donneurs de leçons sur la production locale qui investissent leurs profits sur la Gold Coast ou qui gèrent leurs affaires comme des cigales sur le dos des consommateurs et des contribuables calédoniens.

producteur, selon qu'il produit des glaces ou des yaourts ?

Tollé général sur le prix des billets d'avion et l'absence de concurrence, mais la NC, avec ses 270 000 habitants, a décidé d'avoir deux compagnies aériennes, et quelques Airbus, sachant que la Polynésie, dans la même configuration, vient d'ouvrir son espace aérien à la concurrence avec un effondrement remarqué du prix des billets d'avion.

### Des donneurs de leçon qui investissent leurs profits sur la Gold Coast

Donc, aujourd'hui, ce discours volontariste de lutte contre la cherté de la vie et de promotion de la production locale atteint vite les limites que la NC s'est elle-même fixées. Le discours populiste et lénifiant sur la cherté de la vie n'est globalement pas compatible avec les politiques générales menées, avec un très haut niveau de dépenses publiques (PIB de NC devant celui de NZ) et une ingérence très poussée des pouvoirs publics dans la liberté de consommer, de commercer et d'entreprendre. Les différents gouvernements successifs de la NC jouent un numéro d'équilibriste permanent entre, d'une part ces libertés, la cherté de la vie et, d'autre part, la volonté de sortir de l'économie de comptoir et d'émanciper la Calédonie. Selon les gouvernements et la poussée de la rue ou des lobbys, le balancier oscille.

Comme pour le destin commun, nous sommes face à un mur ; certains préconisent de passer à droite, d'autres à gauche, et dans la recherche du consensus habituel, de la sacro-sainte collégialité, on décide d'aller tout droit... dans le mur.

La question est pourtant simple : quel est le niveau maximum de nuisance acceptable pour le consommateur et le contribuable calédonien en contrepartie d'un tissu industriel dans un pays de 270 000 habitants ? Ce qui induit de répondre à une deuxième

question : est-il légitime de pénaliser le consommateur au profit du producteur local ?

Je précise que je suis un ferme partisan des mesures de protection là où il y a réellement une production locale ou agricole dont on peut s'enorgueillir pour un marché de 270 000 habitants, mais je demeure un adversaire déterminé des protections abusives, des fausses, mauvaises ou inexistantes productions locales, des monopoles et des donneurs de leçons sur la production locale qui investissent leurs profits sur la Gold Coast ou qui gèrent leurs affaires comme des cigales sur le dos des consommateurs et des contribuables calédoniens.

### Une économie totalement artificielle et clientéliste

Cette spirale infernale d'augmentation des prix et de protections de marché, dans une économie totalement artificielle et clientéliste, qui n'accepte ni la critique ni la confrontation du consommateur et encore moins la concurrence, va continuer à générer la contrepartie de revendications des lobbys salariaux et patronaux, à qui il faudra encore céder pour qu'ils puissent acquérir des produits importés ou locaux toujours plus chers... et ainsi de suite jusqu'au moment où nos niveaux de prix et de rémunérations seront tellement déconnectés de la réalité que seule une brutale dévaluation du franc Pacifique ramènera les acteurs politiques et économiques à la raison, en rappelant, une fois de plus, que ce n'est pas parce que la Calédonie est une île qu'il faut nous mener en bateau... Ce jour-là, la véritable production locale sera boostée.

En attendant, il faudra décider de dissoudre l'Autorité de la concurrence ou bien de donner force de loi du pays à ses recommandations.

Frédéric Drouet  
Directeur Général des Ets Bargibant sa